



BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE

Ligue régionale

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 20 janvier 2023

Maison des sports - 1240 rue de la Bergeresse - 45160 Olivet

Bourges, le 23/01/2023

Conseil d'administration
BCVL/2023/CA1- 5 pages
Rédaction : RH

Validation du CR en CA 17 mars 2023

Association loi 1901 – Préfecture du Cher
SIRET 392 841 169 00064

Siège social :
6 bis, rue des Urbets 18000 Bourges

Le conseil d'administration est convoqué par Mme Kim Nivault, Présidente de la Ligue.
Catherine Labrune, Secrétaire Générale, assure le secrétariat.

Membres CA présents :	Kim Nivault, Jean-Yves Nivault, Catherine Labrune, Virginie Arnoult, Yves Prenant, Nathalie Maire, Denise Désirliste, Line Melezan, Sylvain Benain, Aurélien Fort, Marinette Raynaud, Séverine Cornevin, David Baudrier
Membres CA excusés :	Jean-Loup Bourdin, Emmanuel Ferdoille, Pierre Vassal, Marie-Odile Bongibault, Laurent Thorin,
Invités présents :	Yohan Penel, Président de la FFBAD ; Eric Salanoubat, Directeur Général de la FFBaD ; Florent Gaillard, Président d'honneur de la Ligue ; Salariés : Sylvain Bouillet, Fanny Ernotte, Aurélie Fabre, Cédric Grosjean, Régine Horellou, Tanguy Blanchard

Il a été établi un pointage des membres présents.

Un tiers de nos 18 membres doit être présent pour atteindre le quorum.

Le 20/01/2023, 13 membres sont présents. Le quorum étant atteint, toutes les propositions peuvent être votées.

La présidente de séance déclare que le conseil d'administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.
La présidente de séance rappelle l'ordre du jour :

Ordre du Jour

1. Validation du compte rendu du conseil d'administration du 18 novembre 2022
2. Siège ligue : échanges (siège, équipement), vote
3. Questions diverses

Yohan Penel remercie de l'invitation. Il assiste à cette session exceptionnellement car le sujet est exceptionnel.
Ensuite, les élus se présentent et expliquent leur rôle et leur fonction au président et au directeur général de la fédération

La présidente de la ligue déclare l'ouverture de la séance à 19h30.

Déroulement de la réunion

1. Compte rendu du conseil d'administration du 18 novembre 2022

Présentation Cédric Grosjean

VOTE : 13	POUR : 13	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

Le compte rendu du conseil d'administration du 18/11/2022 est validé à l'unanimité.

2. Siège ligue

Présentation Kim Nivault – Cédric Grosjean

Les locaux du siège de la ligue actuels n'ont pas la capacité de recevoir nos 8 salariés. Les conseils d'administration et les formations ne peuvent pas s'y dérouler.

Nous sommes limités dans nos offres d'accueil, de formations et de pratiques. Afin de nous développer, notre projet est d'implanter une Maison Régionale du Badminton, siège et gymnase, sur un axe central dans la région pour être accessible à tous nos acteurs.

Notre projet :

La future Maison Régionale du Badminton permettra d'accueillir des formations, des réunions et des grands événements sportifs. Le nouveau gymnase bénéficiera à l'ensemble des licenciés du Centre Val-de-Loire, au travers des animations et des compétitions qui pourront y être organisées tout au long de l'année avec des conditions de pratiques idéales. Des terrains pourront être loués afin que chacun trouve les conditions de pratique qui lui conviennent.

Dans une zone dynamique et stratégique en Région Centre-Val de Loire, la Commune de Lamotte-Beuvron (41) et la Communauté de Communes Cœur de Sologne offrent à la Ligue, et au badminton régional, des conditions d'implantations exceptionnelles.

Trois niveaux d'activités au sein de la Ligue :

- Niveau Institutionnel : les écoles, les périscolaires, les animations estivales et de quartier, les personnes éloignées de la pratique, ZRR, les retraités, le parabadminton et le sport adapté, le sport santé
- Niveau Fédéral : créneaux pour tous les publics, le projet jeunes talents, les stages & les animations, les séances individuelles, les formations, les compétitions départementales, régionales voire nationales.
- Niveau Commercial : les entreprises, les séminaires, les pauses méridiennes, les soirées thématiques, les animations spécifiques, les locations, la pratique à la carte

Nos besoins :

- Augmentation de la masse salariale et bénévoles. Nous sommes passés de 5 à 8 collaborateurs, de 3 à 5 vice-présidents.
- Par manque de lieux d'accueil, nous sommes limités dans les offres de formation et des événements sportifs.
- Difficulté de développement. L'offre de pratique est limitée par le manque de structures.
- Fuite des jeunes talents, par manque de sites et du nombre d'heures d'entraînement.

Nos objectifs :

- La structuration : Professionnaliser l'encadrement, et pérenniser les emplois. Développer une activité commerciale. Devenir acteur de l'économie
- La performance : le rayonnement et l'attractivité, du sport, mais aussi du territoire, favoriser les résultats sportifs, et l'émergence de talents.
- Le développement de la pratique : augmentation et fidélisation du nombre de pratiquants, diversifier l'offre sportive du département, notion de service public, par le lien social, la mixité, la santé l'éducation et la formation, attirer de nouvelles catégories de pratiquants, séniors, personnes éloignées de la pratique.
- Objectif de professionnalisation sur notre territoire.

Les enjeux du projet :

Créer une structure spécifique dédiée au badminton, garder et encourager le développement de nos talents, accueillir toutes les pratiques du badminton. Utilisation par les scolaires, professionnels et organisations locales. Portée par notre passion, forte de notre cohésion et de nos compétences réunies, soutenus par la Fédération, nous avons imaginé une structure spécifique Badminton Centre-Val de Loire.

Une maison régionale du Badminton et un gymnase spécifique

Rez-de-chaussée : 5 bureaux de 2 postes + Open espace, bureau nomade

Etage : 6 Chambres + 1 espace central avec kitchenette

Un gymnase spécifique badminton et de raquettes

Intérieur : une zone accueil convivialité polyvalente, pro-shop ; salle spécifique de badminton, 9 terrains ; 3 terrains de padel ; 2 terrains de squash

Exterieur : 4 terrains de AIR Badminton

Financement du projet : (estimation du coût d'investissement, charges et produits d'exploitation)

La mairie de Lamotte-Beuvron pouvant bénéficier des subventions de l'Etat, elle se propose de porter le projet global en échange d'un loyer. Les fluides et les frais d'entretien de notre maison resteront à notre charge.

- Siège : montant de l'investissement 700 000 €. Reste à charge 210 000 €.

- Gymnase : montant de l'investissement 3 608 352 €. Reste à charge 1 082 506 €.

Total des loyers mensuels versés à la COMCOM : Siège 1113 € + Gymnase 5740 € = 6853 €

Charges d'exploitation : 134 835 € (dont charges de personnel 66000 €).

Produits d'exploitation : 231 234 € (dont accès à l'encadrement, à l'équipement, organisation d'évènements, subventions, partenariats, et activités complémentaires).

Des cartes d'adhésion seront mises en place. La tarification par personne et l'accès aux équipements seront définis en conseil d'administration.

Intervention de Florent Gaillard, Président d'honneur, ancien président de la ligue

En 2006, on avait déjà imaginé un tel projet. J'espère qu'il aboutira. Bravo pour cette étude et le travail avec les élus locaux.

Intervention de Laëtitia Aimard du cabinet comptable COGEP qui suit notre activité tout le long de l'année.

Estimation du coût des emprunts

Siège : Emprunt contracté par la COMCOM. Rachat du bâtiment par la ligue à l'issue de l'emprunt pour 1 € symbolique.

Total du projet à financer = 700 K€ - 70 % subventions = reste à financer 210 K€

Estimation emprunt de 210 K€ sur 20 ans (240 mois) au taux de 2,5 % :

- mensualité de 1113 €, soit annuellement 13356 € (remboursement capital + intérêts)

- total des intérêts sur 20 ans = 57 K€

Gymnase : Emprunt contracté par la COMCOM.

Total du projet à financer = 1082 K€

Estimation emprunt de 1082 K€ sur 20 ans (240 mois) au taux de 2,5 % :

- mensualité de 5736 K€, soit annuellement 68835 € (remboursement capital + intérêts)

- total des intérêts sur 20 ans = 294 K€

Récapitulatif

Capacité d'autofinancement moyenne des années passées (hors années Covid) = 27 k€

Excédent prévisionnel tiré des nouvelles activités = 83 K€

Trésorerie conservée – rappel 31/12/2021 = 548 K€ + 138 K€ (issus de la vente du siège actuel)

La réserve de 55 K€ dotée pour le projet siège restera disponible en cas d'imprévu.

La trésorerie provenant de la vente du siège actuel pourra être mise en réserve dans le même objectif.

Le feu vert est donné pour ce type de projet en tenant compte du bilan financier de la ligue et des réserves affectées à celui-ci lors des précédentes assemblées générales.

Intervention de Yohan Penel, Président de la FFBaD

Le projet présenté est exceptionnel. Vous êtes la seule ligue à porter ce type de projet. La réussite de ce projet tiendra à la capacité de la ligue à s'ouvrir sur le public.

On est un sport olympique et paralympique dynamique mais nous sommes limités par l'infrastructure. Les gymnases ne sont pas toujours pensés pour le badminton et il faut s'adapter.

Il y a beaucoup de choses à créer en interaction avec les différents acteurs économiques du territoire. Vous aurez les avantages sans quasiment les inconvénients. Ne pas avoir la charge des fluides sur l'équipement est une belle opportunité. Sur les premières années d'exploitation, vous serez déjà bénéficiaires structurellement. Une dimension laboratoire d'expérimentation mais la part du risque en moins. Dans un tel lieu, vous serez maître des tarifs, des horaires, des événements, sans être tributaire des collectivités.

A la fédération, la Maison Nationale du Badminton est à l'étude. Notre objectif est d'être aussi opérateur.

Les questions que vous vous posez nous nous les posons. Comment faire vivre cette maison par rapport à tout ce qui l'entoure dans son territoire, comment capter le public, comment diversifier nos ressources ? Nous voulons partager toutes nos réflexions dans l'espoir d'avoir un outil de travail sans comparaison.

Il ne faut pas opposer le monde lucratif à l'associatif. Ils sont complémentaires. Les nouvelles ressources dégagées seront investies dans les futurs projets de la ligue.

Vous inspirerez l'ensemble du badminton français, ainsi que les autres sports, et fera dire qu'un projet sportif territorial vient d'être sorti par la Conférence Régionale du Sport en Centre-Val de Loire, avec 3 axes :

Axe 1 - Utilité sociale

Axe 2 - Équilibrage territorial en matière d'équipement

Axe 3 - Développement économique

Si vous le décidez, vous seriez la première ligue à écrire le premier chapitre de son histoire. La fédération sera partie prenante et vous accompagnera dans ce projet. Notre but est que l'ensemble des ligues régionales suivent ce modèle.

Intervention d'Eric Salanoubat, Directeur Général de la FFBaD

Je partage l'analyse de ce projet par rapport à mon expérience. J'ai travaillé dix ans dans les collectivités. J'ai participé à la construction de beaucoup d'équipements. Le modèle économique présenté est l'un des plus vertueux et des plus sécurisants. Vous portez très peu de risques en échange d'un financement. C'est la collectivité qui s'engage sur la recherche des subventions, sur le pilotage du projet du début jusqu'à la fin en contrepartie d'une redevance pour participer au financement. Même en cas de difficultés d'exploitation au début, si aucun bénéfice n'était généré, vous avez l'assurance de votre cabinet comptable d'avoir plus de deux ans de sécurité financière. On n'est pas encore à l'aboutissement du modèle économique et juridique présenté. Des études seront menées. Le montant global de l'opération avec les entreprises sera vérifié. Le montage juridique devra être validé ainsi que la mensualité finale du prêt. Vous aurez toute la possibilité de vérifier les clauses de l'engagement dans les mois à venir.

Les sports les plus développés et les plus solides économiquement sont ceux qui ont un équipement dédié et qui proposent d'autres prestations. Quand on a la chance d'avoir une collectivité qui vous ouvre les bras, il faut en profiter.

Nous vous accompagnerons et nous vous soutiendrons dans ce projet car le modèle est duplicable. Il est l'un des leviers essentiels pour le développement du badminton dans les années à venir.

A notre sollicitation, les membres ont pu formuler leurs remarques sur ce projet, en amont et pendant la séance.

Présentation Cédric Grosjean

Les principales interrogations :

- L'emplacement à Lamotte-Beuvron pose débat car il est un territoire plutôt rural ?

La commune est dans un point régional central et bien desservi par la route et le train. Le territoire est dynamique bien que plutôt rural, à proximité de l'agglomération orléanaise mais à des prix plus abordables et le foncier est disponible.

Le business plan accolé au gymnase laisse de la marge de manœuvre et n'est pas trop ambitieux. Il n'y a que la partie loyer (et non construction du gymnase) qui est à prévoir par la ligue. Et ceci devra faire l'objet de négociations avec la collectivité.

- Le déménagement du siège risque d'être problématique pour les salariés ?

Les derniers arrivés avaient été mis au courant du projet de possible déménagement du siège de la ligue. Pour les autres, un aménagement, comme actuellement, de la présence utile et nécessaire au siège sera à planifier, l'idée étant d'avoir la meilleure efficacité.

- Quelles sources de rentrées d'argent pour pérenniser emplois et activités ?

L'organisme de formation, l'organisation d'une compétition internationale, la location saisonnière, ...

Il n'y a jamais de certitude de pérenniser les emplois existants, mais la gestion saine de la ligue jusqu'à ce jour, au fil des décennies, doit rassurer. La ligue est suivie par un cabinet comptable et ne peut pas faire n'importe quoi.

- Ce projet doit-il être voté par la COMCOM ? Peut-on s'assurer de conserver l'équipement après les élections municipales de 2026 ?

Les élus (mairie, COMCOM, Pays Grande Sologne) ont créé une commission pour valider ce projet. Le contrat sera encadré selon un modèle sécurisant économique.

Vote :

Accord de principe pour engager les démarches avec la commune de Lamotte-Beuvron dans le projet de Maison Régionale du Badminton incluant le siège et un gymnase.

VOTE : 13	POUR : 08	CONTRE : 05	ABSTENTION : 00
------------------	------------------	--------------------	------------------------

L'accord de principe du projet de Maison Régionale du Badminton à Lamotte-Beuvron est validé à la majorité.

C'est une grande opportunité qui s'offre à nous. Ce projet sera un projet commun à tous et pour tous.

3. Questions diverses

Néant

La Secrétaire Générale, Catherine Labrune

La Présidente, Kim Nivault